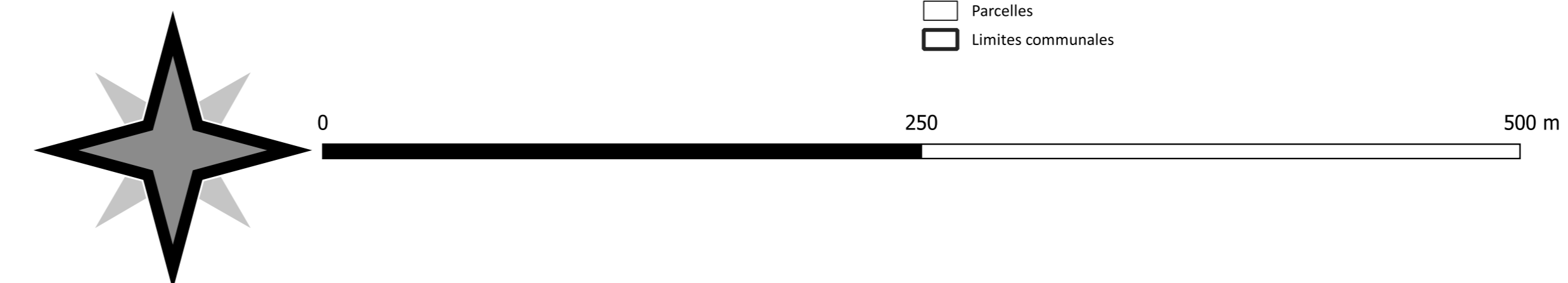


Edité le 17 / 05 / 2024.

- PRESCRIPTIONS PONCTUELLES**
- Arbre à préserver
  - Patrimoine bâti à préserver
  - Changeement de destination autorisé
- Exploitations agricoles**
- Corps d'exploitation comprenant de l'élevage
  - Corps d'exploitation en polyculture
- PRESCRIPTIONS LINEAIRES**
- Haie à préserver
  - Chemin à laisser ouvert à la circulation publique
- PRESCRIPTIONS SURFACIQUES**
- Secteur contenant une OAP TVB
  - Orientation d'Aménagement et de Programmation valant règlement
  - Périmètre de protection de captage
  - Boisement à préserver
- HABILITAGE SURFACIQUE**
- Cimetière
- ZONAGE**
- UA: Zone urbaine mixte à vocation principale d'habitat
  - UR: Zone urbaine de projet
  - UJ: Zone urbaine d'arrière-jardins
  - UE: Zone urbaine à usage d'activités économiques
  - A: Zone agricole
  - N: Zone naturelle
- CADASTRE**
- Canal de l'Escaut
  - Bâtiments
  - Parcelles
  - Limites communales



Département du Nord  
Arrondissement de Cambrai

### Commune de RAMILLIES

PLAN LOCAL D'URBANISME

PLU prescrit le :  
PLU arrêté le :  
Enquête publique :  
Vu pour être annexé à la  
Délibération du Conseil Municipal du :  
Le Maire  
Olivier DELSAUX

Edité le 17 / 05 / 2024

### 3.3. Règlement Graphique Zonage au 1/2000

